

SOLAIRE ANTI-AGE

223



Ingrédients :

Huile de bourrache micro-encapsulée, extrait de thé vert, levure de sélénium, Bêta-carotène, vitamine E, Lycopène.

Origine des plantes, habitat, culture :

La **bourrache** est une plante annuelle de 20 à 80 cm de haut. Toute la plante est recouverte de poils courts et fermes qui la rendent rude au toucher. La couleur de la fleur est bleue, plus rarement blanche ou rose. L'huile de bourrache, extraite des graines, est très riche en acides gras insaturés.

Le **thé vert** est un thé non fermenté (contrairement au thé noir), qui résulte de la transformation des feuilles de théier. Cet arbuste à feuilles persistantes vient des régions montagneuses situées entre la Chine et l'Inde et est adapté aux climats des régions tropicales.

Le **sélénium** est un oligo-élément indispensable à l'organisme humain. Sur le plan intra-cellulaire, il joue le rôle d'antioxydant, car il permet à l'organisme de produire la glutathion-péroxydase. Cette enzyme travaille de concert avec la vitamine E pour protéger les membranes cellulaires de l'oxydation provoquée par les radicaux libres.

Le **bêta-carotène** est un pigment orange de la famille des caroténoïdes. C'est une provitamine A, c'est à dire qu'il peut être converti par l'organisme en vitamine A. Il est de loin la provitamine A la plus importante en raison de son abondance et du fait qu'il est le carotène dont la conversion en vitamine A est la plus efficace.

La **vitamine E** joue un rôle essentiel dans la protection de la membrane de toutes les cellules de l'organisme. Elle possède aussi des propriétés antioxydantes, anti-inflammatoires, antiplaquettaires et vasodilatatrices qui favorisent la santé du cœur

Le **lycopène** est un pigment liposoluble qui confère à la tomate sa couleur rouge caractéristique. Il fait partie de la famille des caroténoïdes.

Propriétés : Ce produit est conseillé avant une exposition prolongée au soleil.

L'**huile de bourrache** est riche en acide gamma-linolénique (environ 22%). Le corps est censé pouvoir synthétiser cet acide gras, mais plusieurs obstacles peuvent nuire à sa conversion : une consommation excessive de mauvais gras, l'alcool, le vieillissement et le diabète par exemple. Cela peut également se produire en cas de carence en certaines vitamines ou minéraux, en zinc notamment. D'où l'intérêt de l'huile de bourrache qui contient de l'AGL prêt à être utilisé.



Des études ont montré que l'huile de bourrache pouvait, chez les patients sujets aux problèmes de peau, diminuer l'intensité des crises et éruptions cutanées¹.

L'**extrait de thé vert** contient des épicatechines, des composants polyphénoliques anti-oxydants. De nombreux laboratoires ont montré que, sur des modèles animaux, la consommation de polyphénols extraits de thé vert, inhibe les réactions de la peau induites par des radiations UV.

Des études ont montré que la prise orale d'un extrait polyphénolique de thé vert apporte une protection contre les effets néfastes des UVB. Les résultats suggèrent que le thé vert, et plus particulièrement les polyphénols qu'il contient, peuvent être utiles contre les réactions inflammatoires de la peau et l'immunosuppression par les radiations solaire².

Le **sélénium** est un élément essentiel de la protection contre les radicaux libres générés par l'exposition au soleil. Plusieurs études indiquent que le sélénium contribue efficacement à la protection de la peau exposée au soleil. Il permet de prévenir les lésions oxydatives sur l'ADN et la production de substances qui perturbent la réponse immunitaire après une exposition au soleil. Cet effet protecteur est d'autant plus important s'il est utilisé en synergie avec d'autres anti-oxydants.

Le **bêta-carotène** et le **lycopène** sont des caroténoïdes. Plusieurs études ont montré que les caroténoïdes induisent une diminution de la sensibilité de la peau au soleil, retardent l'apparition de l'érythème qui est également plus rapide à disparaître, et augmentent la capacité de réflexion de la peau. Ils peuvent ainsi freiner des réactions d'intolérance au soleil. Administrés par voie orale, les caroténoïdes se déposent dans les tissus sous forme de particules finement réparties. Ils pourraient ainsi apporter une protection supplémentaire contre les rayons du soleil en renforçant la pigmentation de la peau. Ils auraient également la propriété de stimuler la production de mélanine, substance responsable de l'effet « hâlé »².

La **vitamine E** est le principal anti-oxydant présent dans la couche extérieure de l'épiderme, où elle constitue la première ligne de défense contre les radicaux libres. Elle aurait la capacité de protéger la peau des rayons néfastes du soleil. Une expérience a montré que les radiations UV diminuent le taux de vitamine E dans la peau. Il est donc primordial d'augmenter ses apports avant des expositions prolongées au soleil².

Conseils d'utilisation :

Prendre 2 gélules par jour avec un grand verre d'eau au moment des repas. Commencer la cure 2 semaines avant l'exposition au soleil et la continuer après afin de prolonger le bronzage.

Conditionnement :

Pilulier de 75, 100, 125, 150, 500 et 1000ml.

Les informations sur les principes actifs sont données à titre indicatif et ne peuvent être utilisées comme allégations.

1 www.passeportsante.net

2 www.nutranews.org